

Décision relative à une modification administrative d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2023-0044

Vu les dispositions du règlement (UE) n°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification administrative portant sur le changement du nom et d'adresse du détenteur de l'autorisation pour la famille de produits biocides **MOSQUITO MAGNET FAMILY**,*

de la société Woodstream Corporation Engineering Limited

enregistrée sous le numéro BC-VD090158-32

Article 1^{er}

La modification administrative de l'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus **est accordée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation de la présente famille de produits est fixée au 29 juin 2033.

A Maisons-Alfort, le

DocuSigned by:


AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

Partie I. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	MOSQUITO MAGNET FAMILY
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de famille de produits

Types de produit	TP19 – Répulsifs et appâts
-------------------------	----------------------------

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	WOODSTREAM CORPORATION ENGINEERING LIMITED
	Adresse	45 MESPIL ROAD DUBLIN 4, D04 W2F1 IRLANDE
Numéro de demande	BC-VD090158-32	
Type de demande	Changement administratif d'une autorisation simplifiée (SA-ADC)	
Numéro d'autorisation	FR-2023-0044	
Date d'autorisation	30/06/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	29/06/2033	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	WOODSTREAM CORP
Adresse du fabricant	27-29 ORWELL ROAD RATHGAR, 6 DUBLIN IRLANDE
Emplacement des sites de fabrication	WOODSTREAM CORPORATION, PO BOX 327, PA 17543-0327 LITITZ ETATS-UNIS

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Dioxyde de carbone produit par combustion de propane, de butane ou d'un mélange des deux
Nom du fabricant	-
Adresse du fabricant	-
Emplacement des sites de fabrication	-

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Dioxyde de carbone produit par combustion de propane, de butane ou d'un mélange des deux	-	Substance active	124-38-9		100	100

2.2. Type de formulation

GA - Gaz

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 1

1. Information administrative sur le Méta RCP 1

1.1. Identification du Méta RCP 1

Identification	META RCP 1
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	1-1
-----------------	-----

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP19 – Répulsifs et appâts
----------------------------	----------------------------

2. Composition du Méta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Dioxyde de carbone produit par combustion du propane, de butane ou d'un mélange des deux	-	Substance active	124-38-9	204-696-9	100	100

2.2. Type de formulation

GA – Gaz

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 1

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Attractant des moustiques en extérieur

Type de produit	TP19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques (<i>Aedes spp.</i> et <i>Culex spp.</i>) Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Extérieur
Méthode(s) d'application	Formation de CO ₂ in-situ par combustion de propane, de butane ou d'un mélange des deux, utilisé en combinaison avec un piège aspirant pour attirer les moustiques. À utiliser avec un piège Mosquito Magnet MM3300 ou MM4200
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application: 900-1600 mg CO ₂ /min Un piège permet de réduire la population environnante de moustiques sur une surface allant jusqu'à 4 000 m ² .
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Non pertinent

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Il est recommandé d'utiliser les pièges 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Il est recommandé de changer une bouteille de gaz de 9 kg tous les 21 à 28 jours d'utilisation (21 jours pour le MM3300 et 28 jours pour le MM4200).
- Respecter les conditions d'emploi du produit.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Utiliser uniquement en extérieur.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Non applicable
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Non applicable
- EN CAS D'INGESTION : Non applicable
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/ un médecin. Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom(s) commercial(aux)	MM3300 Mosquito Magnet Mosquito Magnet Executive Executive MM3300		Marché : FR		
Numéro d'autorisation	FR-2023-0044-1-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Dioxyde de carbone produit par combustion de propane, de butane ou d'un mélange des deux		Substance active	124-38-9		100

Nom(s) commercial(aux)	MM4200 Mosquito Magnet Mosquito Magnet Pioneer Pioneer MM4200		Marché : FR		
Numéro d'autorisation	FR-2023-0044-1-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Dioxyde de carbone produit par combustion de propane, de butane ou d'un mélange des deux		Substance active	124-38-9		100